Simple question Jean-François Cachin – 15_INT_362 – Interpellation François Brélaz – Mettons fin à la discrimination des hygiénistes dentaires vaudois-e-s ! (16_QUE_048)

Texte déposé

Le 2 septembre 2015, le Conseil d'Etat a adopté la réponse à l'interpellation de notre ancien collègue François Brélaz.

Au dernier alinéa de cette réponse, il est précisé :

« Un avant-projet de révision de la loi sur la santé publique, portant notamment sur l'autorisation, pour les hygiénistes dentaires de pratiquer l'anesthésie locale sous certaines conditions sera mise en consultation, en principe d'ici fin 2015. »

Ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire l'état d'avancement des travaux de révision de la loi sur la santé publique touchant notamment les hygiénistes dentaires ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.

(Signé) Jean-François Cachin